



CLIMATE FINANCE DAY (CFD) 2022

LANCEMENT DE L'INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE (IFD)

Paris, le 27 octobre 2022. A l'occasion du Climate Finance Day international de Paris, co-organisé par Paris EUROPLACE et Finance for Tomorrow et placé sous le patronage du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Augustin de Romanet, président de Paris EUROPLACE, annonce la création de l'Institut de la Finance Durable (IFD).

La vocation de l'IFD est d'amplifier et d'élargir l'action initiée par Finance for Tomorrow. L'IFD est la branche de Paris EUROPLACE en matière de finance environnementale et sociale. Il vise à promouvoir la contribution de la place financière de Paris à la transition environnementale au plan européen et mondial.

L'Institut de la Finance Durable s'inscrit dans les recommandations du rapport d'Yves Perrier, président du Conseil d'administration d'Amundi et vice-président de Paris EUROPLACE, remis en mars 2022 à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. La mission de cette nouvelle entité, qui conserve le statut de branche de Paris EUROPLACE, est alignée avec les orientations définies par le Comité de place du financement de la transition écologique CFTE mis en place en lien avec le gouvernement. Elle vise à organiser le dialogue entre les pouvoirs publics, les entreprises industrielles et le secteur financier au sens large, afin de mettre en œuvre la stratégie et les actions opérationnelles de la Place en matière de finance climatique et durable.

Plus précisément, l'IFD, qui sera opérationnel en janvier 2023, agira autour des axes suivants :

- La coordination des différents chantiers proposés par le rapport Perrier sur le sujet de la neutralité carbone ;
- La coordination des travaux sur les autres grandes thématiques ESG (finance à impact, transition juste, biodiversité) déjà développés par Finance for Tomorrow ;
- L'animation d'un réseau d'experts (économistes, auditeurs, scientifiques, etc.) ;
- La représentation de la Place de Paris dans les instances Climat et plus largement ESG, européennes et internationales.

L'IFD est administré par un Conseil d'administration composé de 4 collèges rassemblant des hauts représentants d'entreprises industrielles, du secteur financier, des pouvoirs publics, ainsi que des experts et personnalités qualifiées.

Ce Conseil est présidé par Yves Perrier, président d'Amundi, vice-président de Paris EUROPLACE. Jacques Aschenbroich, président de Valéo et d'Orange, en est le vice-président (cf. composition du Conseil en annexe).



Le bureau exécutif, chargé de mettre en application les projets et le plan d'action de l'IFD, est présidé par le président du Conseil d'administration. Il est composé des membres du bureau actuel de Finance for Tomorrow et des représentants des fédérations professionnelles, financières et d'entreprises.

L'IFD travaillera en liaison étroite avec les Collèges Entreprises et Investisseurs de Paris EUROPLACE, qui participent à émettre des recommandations sur ces différents sujets, dans le dialogue entre les entreprises et les institutions financières. De même, il a pour vocation d'impulser et/ou accompagner les travaux académiques et de recherche développés sur la Place de Paris, notamment par l'Institut Louis Bachelier (ILB) et l'Institut de l'Economie pour le Climat I4CE. **Outre les travaux déjà développés par Finance for Tomorrow, qui seront poursuivis, il est proposé d'organiser les missions de l'IFD autour de 6 chantiers prioritaires relatifs à l'objectif 2050 de neutralité carbone :**

- **Développement de solutions financières innovantes**, pour répondre aux besoins de financement massifs de la transition énergétique ;
- **Instauration d'une comptabilité CO₂** harmonisant la mesure du scope 3 pour les secteurs les plus émissifs et définissant les modalités d'intégration des données CO₂ dans les portefeuilles de crédit et d'investissement ; et contribution active à l'élaboration des normes européennes et internationales de reporting ;
- Développement d'un **corpus méthodologique commun pour l'analyse et la notation des performances carbone des entreprises** ;
- Promotion de **nouvelles pratiques de gouvernance**, intégrant plus fortement la gestion de l'externalité carbone et contribuant plus largement à l'intégration des enjeux ESG dans la gouvernance des entreprises, promotion de l'objectif du « **say on climate** » ;
- Propositions relatives au développement des labels, en particulier la mise en place d'un **label transition climat** ;
- **Détermination d'une trajectoire de sortie des énergies fossiles** en poursuivant les travaux initiés par l'Observatoire de la Finance Durable pour, notamment, recenser les engagements individuels des entreprises et des secteurs d'activité en matière de sortie des énergies fossiles à horizon 2025, 2030 et 2050, et analyser la progression de la place de Paris dans son ensemble en matière de neutralité carbone.

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a déclaré : « *Pour réussir la transition écologique, nous devons faire travailler industriels, scientifiques et financeurs main dans la main. C'est l'objectif du Comité de place du financement de la transition écologique, qui définira la stratégie de place, et de l'Institut de la Finance Durable, qui déclinera opérationnellement cette stratégie. Ainsi, la place de Paris pourra pleinement s'inscrire dans la transition écologique.* »

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a déclaré : « *La réussite de la transition climat appelle à la mobilisation générale des entreprises, du système financier et de l'Etat. Seule cette cohérence sur l'objectif et le chemin pour y arriver pourra faire converger la finance autour d'une trajectoire environnementale vertueuse. Je salue la création du Comité de Place du Financement de la Transition Ecologique. Nous serons*



exigeants sur les résultats de ce Comité et les engagements de la Place pour des investissements vertueux. »

Augustin de Romanet, président de Paris EUROPLACE, président de Groupe ADP, a déclaré :
« L'accélération de l'action de la place financière de Paris en matière de neutralité carbone et de finance environnementale et sociale est un axe stratégique de Paris EUROPLACE, qui s'inscrit dans notre mission de contribuer au développement d'une croissance durable et respectueuse de l'environnement. Notre objectif est de faire de Paris une place financière leader mondial dans ces domaines. Je remercie Thierry Déau et l'équipe de Finance for Tomorrow pour leur action. Je salue aujourd'hui l'engagement d'Yves Perrier, qui va présider l'Institut de la Finance Durable. »

Yves Perrier, président de l'Institut de la Finance Durable, président du Conseil d'administration d'Amundi, vice-président de Paris EUROPLACE, a déclaré :
« La transition énergétique est une véritable révolution industrielle qui nécessite de transformer notre économie pour la décarboner tout en renforçant sa compétitivité. Elle implique une action concertée entre l'Etat, les entreprises et les institutions financières. L'objectif de l'IFD est d'organiser le dialogue à haut niveau entre ces parties prenantes, de mettre en œuvre la feuille de route définie et de porter les positions de la Place de Paris au plan européen et international ».

Annexe : Composition du Conseil d'administration de l'Institut de la Finance Durable

- Yves PERRIER, Président d'Amundi, Vice-Président de Paris EUROPLACE, Président de l'IFD
- Jacques ASCHENBROICH, Président d'Orange, Président de Valéo, Vice-Président de l'IFD

Collège Institutions financières :

- Delphine d'AMARZIT, CEO, Euronext Paris
- Maya ATIG, directrice générale, FBF
- Thomas BUBERL, directeur général, AXA
- Kyril COURBOIN, président, JP Morgan France
- Thierry DEAU, président, Méridiam
- Jean LEMIERRE, président, BNP Paribas
- Florence LUSTMAN, présidente, France Assureurs
- Laurent MIGNON, président directeur général, BPCE, Président, FBF
- Laurence PARISOT, présidente, Citigroup France
- Philippe SETBON, président, AFG

Collège Entreprises :

- Jean-Pierre CLAMADIEU, président, ENGIE
- Angeles GARCIA-POVEDA, présidente, Legrand
- Fabienne LECORVAISIER, directrice générale adjointe, Air Liquide



- Alexandre SAUBOT, directeur général, Haulotte, président de France Industrie
- Jean-Dominique SENARD, président, groupe Renault

Collège Pouvoirs publics :

- Marie-Anne BARBAT-LAYANI, présidente, AMF
- Emmanuel MOULIN, directeur général, Direction Générale du Trésor
- François VILLEROY DE GALHAU, gouverneur, Banque de France

Collège Personnalités qualifiées :

- Jean JOUZEL, ancien vice-président du GIEC, CEA
- Patrick LAVARDE, président a.i., ADEME
- Michèle PAPPALARDO, présidente, Comité du label ISR
- Virginie SCHWARZ, PDG, Météo France

Contacts presse

Agence Shan

Caroline Richard

Directrice Conseil

caroline.richard@shan.fr

01 44 50 58 76 - 06 24 96 29 99

Marion Duchêne

Consultante

Marion.duchene@shan.fr

01 42 86 82 43 - 06 46 47 09 79